

0851560J
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE ALEXANDRE SOLJENITSYNE
2 IMPASSE GUTENBERG
85190 AIZENAY
Tel : 0228150648

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Fournitures scolaires

Numéro de séance : 4
Numéro d'enregistrement : 56
Année scolaire : 2020-2021
Nombre de membres du CA : 29
Quorum : 15
Nombre de présents : 25

Le conseil d'administration
Convoqué le : 19/01/2021
Réuni le : 09/02/2021
Sous la présidence de : Franck Robin
Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20
-

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration approuve les listes des fournitures scolaires pour l'année scolaire 2021-2022.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 4

Libellé de la délibération :

Le Principal rappelle les principaux éléments de la circulaire relative aux fournitures scolaires : Un moment d'éducation à la consommation responsable, Encourager et soutenir la possibilité de recourir à des achats groupés, Réduire le poids du cartable, Organiser une concertation entre les différents acteurs de la communauté éducative. Le Président du Conseil d'Administration propose au vote les listes de fournitures scolaires pour l'année scolaire 2021-2022.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	25
Pour :	25
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0